



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Caroline HOURDRY, Directrice du Service Commun des Relations Européennes et Internationales (REI),

à l'effet de signer en son nom, pour le Service Opérationnel (SO) 900006 – Service Commun des Relations Européennes et Internationales :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires concernant le SO 900006, hormis ceux la concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Caroline HOURDRY, Mme Alexandra MENDOZA-CAMINADE, Vice-Présidente des Relations Internationales, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet au 3 octobre 2017.

La délégataire,

Caroline HOURDRY

La délégataire,

Alexandra MENDOZA-CAMINADE

Fait à Toulouse,
Le 4 octobre 2017

La Présidente,

Corinne MASCALA